

PRÉFET DE LA RÉGION AQUITAINE

Préfecture
Cabinet du Préfet

Bordeaux, le 5 janvier 2012

COMMUNIQUE DE PRESSE

Bilan et perspectives du plan Ecophyto en Aquitaine

Patrick STEFANINI, préfet de la région Aquitaine, préfet de la Gironde a présidé ce jeudi 5 janvier 2012, dans les locaux de l'INRA de Villenave-d'Ornon, le deuxième comité régional d'orientation et de suivi du plan Ecophyto 2018 qui vise, selon les engagements du Grenelle de l'environnement, à **réduire de moitié l'usage des pesticides dans un délai de 10 ans**.

Les premières tendances montrent au plan national un recul très net du recours aux substances les plus problématiques pour l'environnement et la santé humaine, en baisse de 87 % entre 2008 et 2010. En revanche, les chiffres globaux qui concernent l'ensemble des produits vendus n'ont pas régressé, illustrant le chemin restant à parcourir.

Si les données régionalisées concernant l'utilisation des produits phytosanitaires ne seront disponibles que dans quelques semaines, la réunion du comité régional a néanmoins permis de décliner, pour la région Aquitaine, les actions concrètes déjà déployées et les priorités d'actions du plan Ecophyto 2018 pour l'année 2012 :

- **Plus de 7 000 exploitants formés à l'utilisation des produits phytosanitaires**, avec 665 sessions de formation entre 2009 et 2011, et déjà 28 % des exploitations concernées.
- **92 communes ont participé aux formations "Ecophyto en zone non agricole"** et déjà plusieurs dizaines sont lancées dans la réduction de l'utilisation des phytosanitaires et la mise en œuvre de plans de désherbage communaux ou de gestion différenciée des espaces.
- **Plus de 200 bulletins de santé du végétal publiés en 2011 sur une dizaine de filières** à partir d'un réseau de 430 parcelles de référence suivies par près de 70 structures différentes. Ce réseau, déployé pour la surveillance biologique du territoire, doit permettre de traiter au plus juste.
- **6 réseaux de fermes de démonstration** ont été mis en place sur les filières polyculture-élevage, grandes cultures, viticulture et pruniculture. Ces réseaux, d'une dizaine d'exploitations chacun, intégrant les fermes des lycées agricoles, vont permettre la mise en place et l'évaluation au plan technico-économique de systèmes innovants et de pratiques alternatives aux pesticides. Ces fermes Ecophyto seront un lieu privilégié d'échanges entre agriculteurs et techniciens.
- La mise en œuvre effective de **13 plans d'actions ciblés sur les territoires les plus vulnérables**, dont 6 zones d'alimentation de captages dits « Grenelle », doit conduire à une amélioration de la qualité de l'eau.
- **Deux projets de recherche** sur des systèmes plus intégrés permettant une moindre dépendance des cultures aux pesticides ont été lancés en **viticulture** et dans le secteur de **l'horticulture/pépinière**.

Ces actions seront poursuivies et prolongées en 2012.

Compte tenu des spécificités régionales en terme d'usage des produits phytosanitaires, **un effort particulier sera porté en 2012 sur l'usage des fongicides en vigne et des herbicides en grandes cultures**.

Le plan Ecophyto cherche à réduire la dépendance des exploitations agricoles aux produits phytosanitaires, tout en maintenant un niveau élevé de production en quantité et qualité.

Sa réussite passera par une diffusion très large des techniques connues comme économes en produits de protection des cultures auprès des techniciens et des agriculteurs, une formation et une acquisition de compétence de tous les acteurs de la chaîne, un dynamisme de la recherche sur ces thématiques afin de proposer de nouvelles solutions, souvent plus intégrées, partant de la recherche variétale au mode de conduite des cultures pour déboucher sur des solutions alternatives ou de bio-contrôle.

Ce plan consacre un engagement important des responsables agricoles et des utilisateurs de produits phytosanitaires. Il s'agit d'une action collective, transparente et qui doit déboucher sur des approches innovantes.

Plus d'informations sur le site :

<http://draaf.aquitaine.agriculture.gouv.fr/Tout-sur-Ecophyto-2018>

Le comité régional est composé des représentants de la société civile (associations de protection de la nature, associations de consommateurs...), des organisations professionnelles (chambres d'agriculture, syndicats agricoles, coopératives, entreprises agro-alimentaires, centres et instituts techniques...), des collectivités territoriales (Conseil Régional, Conseils Généraux, associations des Maires) et des services de l'Etat (directions régionales, directions départementales, lycées agricoles...)